CAP'INFOS

JANVIER 2021 - n°56

Toutes les actualités de la commune

BINIC-ÉTABLES SUR MER

INFORMATIONS MUNICIPALES

Déménagement des services dans la nouvelle mairie, parc de la Belle Issue

L'accueil à la nouvelle mairie ouvrira le lundi 11 janvier.

Les services administratifs actuellement présents dans les anciens locaux du Trésor Public, y seront installés mi-janvier.
Les services seront fermés les 7 et 8 janvier. L'accueil de la mairie déléguée de Binic sera ouverte.

Les services ressources humaines et comptabilité actuellement présents à la mairie déléguée de Binic déménageront début février.

Les services carte d'identité, passeport, direction des services techniques, urbanisme, culture-communication et vie associative seront installés à la mairie déléguée, quai de Courcy.

Merci pour votre compréhension.

Facebook Live
À partir du mois de janvier, nous allons organiser des séances filmées de questions/réponses aux élus qui seront mises en ligne sur le site internet de la mairie.
Vous pouvez d'ores et déjà envoyer vos questions à culture.communication@besurmer.fr ou les déposer en mairie en précisant «questions aux élus».

Commission extra-municipale
Nous vous donnons rendez-vous le 8 février 2021 à 18h30 en présentiel à l'Estran (ou en distanciel en visio) pour la deuxième réunion de la commission extra-municipale consacrée à la participation des habitants à la vie municipale. Il s'agira de présenter à nouveau les enjeux et les objectifs de cet espace et de continuer le travail engagé lors de la première réunion : groupes de travail, méthodes et outils à partir desquels nous proposons de travailler collectivement, etc.
Vous trouverez la charte de fonctionnement de cette commission extra-municipale sur le site internet de la commune : https://www.binic-etables-sur-mer.fr/listes/les-commissions-extra-municipales/
Si vous êtes intéressés pour participer à cette réunion, parce que le contexte sanitaire nous oblige à limiter le nombre de personnes présentes, merci de vous inscrire à participation@besurmer.fr ou directement aux accueils des mairies en y déposant votre nom, prénom, ainsi qu'un moyen de vous contacter (courriel de préférence).

Conservatoire du littoral
Dans le but de préserver notre côte et nos vallées, la commune travaille avec le conservatoire du littoral à définir un périmètre protégé.
Une présentation du projet sera proposée aux habitants dès que possible.

Attention aux appels frauduleux
Nous vous alertons sur les démarchages frauduleux avérés par téléphone de la part de sociétés usurpant l'identité de la collectivité.

CONSEIL MUNICIPAL

Vous pouvez consulter les procès-verbaux des conseils municipaux en Mairie ou sur le site de la commune : www.binic-etables-sur-mer.fr

Suivez le prochain conseil municipal

Prévu mercredi 3 février 2020 à 20h à la salle des Loisirs. Le conseil municipal sera accessible en différé sur le site de la ville : www.binic-etables-sur-mer.fr

LES PERMANENCES

Paul CHAUVIN, Maire
Sur rendez-vous

Nathalie MOBUCHON, Maire déléguée de Binic
Sur rendez-vous à la mairie déléguée de Binic

Gilbert BERTRAND, Maire délégué d'Étables-sur-Mer
Sur rendez-vous à la mairie d'Étables-sur-Mer

Élus au Conseil d'Agglomération sur rendez-vous
Paul CHAUVIN, Maire
Laure MITNIK, adjointe à l'économie et au tourisme
Laurent HONORÉ, conseiller municipal

Urbanisme sur RDV
Mairie principale et mairie déléguée (le mardi matin)

Passeports biométriques et cartes d'identités
À la mairie déléguée et uniquement sur RDV
Démarche en ligne sur le site internet de la commune www.binic-etables-sur-mer.fr

Assistantes sociales du Département
Sur RDV au 02 96 60 80 60

La Mission Locale
Accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans dans les démarches vers la formation/conseils utiles au quotidien.
Mme Druillennec sur RDV au 02 96 68 15 68

Conciliateur de justice
M. Théo Le Diouron sur RDV
Mairie déléguée de Binic au 02 96 73 39 90 : lundi 1er et mardi 2 février de 9h à 12h

Défense du consommateur (association Familles Rurales)
Office de Tourisme, 9 rue de la République à Étables-sur-Mer, les samedis de 10 à 12h, sur rendez-vous au 06 47 55 35 36

PORT DE PLAISANCE

Équipement de carénage mobile
Accès sur RDV au 02 96 73 61 86 ou sur port@besurmer.fr
Prochaine grande marée : du 27 février au 3 mars (coeff. 98 à 106)

SERVICE AU PUBLIC

Sous réserve de l'obtention du label, un Espace France Service arrivera en janvier dans les locaux de la nouvelle mairie, place Jean Heurtel à Étables-sur-Mer.
Cet espace a vocation à vous accompagner dans vos démarches au quotidien, près de chez vous. Des agents seront à vos côtés pour :
• faciliter vos démarches administratives 'papiers' ou dématérialisées
• mettre à disposition des ordinateurs en accès libre
• préparer et organiser des rendez-vous avec les différents partenaires
• faciliter l'usage des procédures : scanner, emails et internet
• aider à la constitution de dossiers administratifs
• accompagner l'utilisation des espaces personnels CAF, CPAM, impôts, pôle emploi, ...

LES SUBVENTIONS 2020 ET 2021

Le solde des subventions 2020
Toutes les associations ont reçu 100% des subventions votées sauf celles organisatrices d'animations. Pour celles-ci et uniquement celles-ci, nombre d'événements ayant malheureusement été annulés, nous avons souhaité étudier pour chacune : le montant des frais engagés, les charges fixes dont les charges de personnel et la trésorerie. Toutes ces associations ont déjà reçu 70% du montant de la subvention allouée pour l'année 2020. Il s'agissait uniquement, lors du dernier conseil municipal, de décider de verser ou pas les 30% restant. Après étude des dossiers et des projets, nous avons proposé de verser le solde des subventions pour les associations regroupant des professionnels du spectacle qui travaillent toute l'année à des créations, il s'agit de Lynceus, Le Théâtre des Tarabates et Couleur jazz.

Subventions 2021
Concernant le vote des subventions pour 2021, le montant des subventions aux associations a été calculé sur les mêmes bases que pour 2020 avec revalorisation de la prise en charge des jeunes de moins de 18 ans habitant la commune.
Le forfait passe ainsi de 30 € à 35 € pour les associations sportives et de 20 € à 25 € par élève pour les associations soutenant les activités scolaires.

Le montant total des subventions (hors enfance jeunesse, Cap à cité et Cap découverte, qui seront votées en février) est de 167 135 € contre 172 570 € en 2020.
La différence est de 5 435 € (soit -3,15%).
L'analyse des dossiers présentés par les associations (projet, situation financière, ...), nous a amené à faire évoluer quelques montants par rapport aux années précédentes, ces évolutions ne concernent que l'année 2021.

Par ailleurs, une somme de 20 000 € a été inscrite pour la programmation de spectacles à l'Estran et une réserve de 21 100 € est prévue au budget afin de pouvoir accompagner des projets émergents ou des demandes à confirmer, comme par exemple l'accompagnement des jeunes pratiquant un instrument dans les écoles de musique.

Vous trouverez le tableau des subventions 2021 sur le site internet de la commune www.binic-etables-sur-mer.fr/comptes-rendus-des-conseils/

SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

Ticket commerçants®, pour soutenir le commerce de proximité...
... des « Tickets commerçants » vont permettre de bénéficier de réductions.
Saint-Brieuc Armor Agglomération a été choisi comme territoire d'expérimentation par la Banque des Territoires avec Laval Agglomération et Saint-Malo pour expérimenter le dispositif « Tickets commerçants ». L'objectif est d'inciter les habitants à consommer localement afin de relancer l'économie du territoire. Dans l'agglomération, il sera mis en place début février et testé pendant trois mois.
À partir du 1er février, comment ça marche ?
• Vous pourrez télécharger votre chéquier de 5 tickets à dépenser dans les commerces de proximité participant à l'opération sur ticket-commercant.fr/saintbrieucagglo
• Vous trouverez la liste des commerçants partenaires sur cette même plateforme
• Vous pourrez utiliser un ticket de 5€ dès 20€ d'achat
• Le téléchargement de 5 tickets de 5€ est possible une fois par mois

Quels commerces peuvent bénéficier du Ticket commerçant® ?
Cette opération est destinée aux commerçants de proximité de Saint-Brieuc Armor Agglomération dont ceux de notre commune qui se seront inscrits sur la plateforme.
Vous trouverez la liste sur ticket-commercant.fr/saintbrieucagglo. Ils seront identifiables grâce à un sticker « Ticket commerçant » apposé sur leur vitrine.

Pour plus d'information sur ce dispositif, vous pourrez consulter la plateforme www.ticket-commercant.fr/saintbrieucagglo ou le site internet saintbrieuc-armor-agglomération.bzh à partir du 1er février 2021.

Recyclez vos sapins de Noël !
SBAA organise une collecte de sapins de Noël . C'est l'occasion de réduire les déchets verts et de promouvoir le paillage au jardin.
Déposez votre sapin jusqu'au 31 janvier sur le parking de l'Estran. Le site est accessible en permanence, ce qui évite de laisser votre sapin vous encombrer chez vous. Il est important d'ôter le sac car il n'est pas broyé avec le sapin. De retour chez vous, vous pouvez déposer le sac dans votre bac jaune.
Les sapins seront ensuite broyés sur place du 1er au 5 février et il vous sera possible de récupérer les copeaux le 6 février ainsi qu'un composteur en bois (20€) ou en plastique (15€).
Infos : 02 96 77 30 99

Conditions de gratuité pour l'accès des déchèteries
Afin d'uniformiser les modes de tarification sur l'ensemble des déchèteries de l'agglomération, les tarifs ont été actualisés (délibération 322-2019 du 19 décembre 2019).
Les conditions de gratuité d'apports en déchèterie pour les particuliers sont en dessous d'un volume de 5 m^3 de déchets végétaux/jour sur l'ensemble des déchèteries du territoire et en dessous d'un volume de 3 m^3/jour pour les autres déchets.
Infos : sur le site de Saint-Brieuc Armor Agglomération 02 96 70 62 80
Déchèterie, ZA des Islandais, ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h (sauf 1er mardi du mois)

CCAS

Bien vieillir dans son logement
Chacun aspire au bien-être et au confort pour bien vivre chez soi le plus longtemps possible.
Pour vos projets de création, transformation, réhabilitation et adaptation de votre logement, vous pourrez rencontrer gratuitement une architecte-conseillère accompagnée le cas échéant d'une ergothérapeute.
Inscrivez-vous en appelant le CAUE au 06 34 45 21 12
Infos : www.caue22.fr/facilha
Permanence au pôle de proximité, 22 rue Pasteur, Étables-sur-Mer, le jeudi 4 février 2021

Handicap : appel à candidatures pour intégrer la commission communale pour l'accessibilité
Le conseil municipal a créé une commission communale pour l'accessibilité des personnes handicapées et lance un appel à candidature aux représentants d'associations et aux citoyens volontaires pour s'y associer.
Cette commission est composée notamment des représentants de la commune, d'associations ou organismes représentant les personnes handicapées pour tous les types de handicap, notamment physique, sensoriel, cognitif, mental ou psychique, d'associations ou organismes représentant les personnes âgées, de représentants des acteurs économiques ainsi que de représentants d'autres usagers de la ville.
Elle dresse le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports. Elle détaille l'accessibilité aux personnes handicapées ou à mobilité réduite, en fonction du type de handicap, des principaux itinéraires et cheminements, ... Cette commission a un rôle consultatif et elle est présidée par Monsieur le Maire.
Les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître avant le 15 février 2021 :
• par courriel à l'adresse suivante : mairie@besurmer.fr
• ou par courrier à Mairie, 1 place Jean Heurtel, 22680 Binic-Étables-sur-Mer

Tarification sociale TUB
Prise en charge de 50% du prix des abonnements mensuels ou annuels sur présentation d'un justificatif de la Complémentaire Santé solidaire sans participation financière ou AME (Aide Médicale de l'État) à l'agence commerciale.
Le Point TUB, 5 rue du Combat des Trente à Saint-Brieuc

OFFICE DE TOURISME

Liste des commerces et restaurants
Retrouvez la liste des restaurants proposant de la vente à emporter et des commerces ouverts sur :
www.besurmer-tourisme.com/ouverture-commerces-loisirs-covid/

L'Office de Tourisme est ouvert avec les protocoles pour accueillir les clients en toute sécurité avec des horaires adaptés : du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 (fermé le lundi).
Ces horaires peuvent évoluer dans les semaines à venir.
Le bureau d'Étables-sur-Mer est provisoirement fermé.

Bureau 6 place le Pomellec
Infos : 02 96 73 60 12 - info@besurmer-tourisme.com
www.besurmer-tourisme.com

LA GALERIE

La Galerie en janvier, du 5 au 24 janvier
« Passage à l'art » : La Galerie accueille Andreea Zahiu (sculpture bois - Binic) et Maryanick Ricart (gravure - Paimpol) en résidence dans son espace du 5 au 24 janvier 2021.
Souhaitant soutenir les artistes contemporains et la création particulièrement mise à mal ces derniers temps, le comité de pilotage profite d'un créneau libre dans le calendrier de programmation pour accueillir ces deux artistes en résidence au mois de janvier dans l'espace de La Galerie.
La résidence permettra de les accompagner dans leurs parcours respectifs, de leur apporter un soutien humain, financier, matériel et médiatique.
Des temps scolaires sont au programme afin de permettre aux jeunes de découvrir la démarche de création, de rencontrer les artistes et leurs oeuvres dans La Galerie qu'ils connaissent déjà.
Des temps d'ouverture au public et une sortie de résidence seront proposés si la situation sanitaire le permet.

Exposition Temps de Femmes, du 5 février au 14 mars
Prenez part à un projet artistique !
Dans le cadre de l'exposition Temps de Femmes à La Galerie du 5 février au 14 mars, les artistes Juli About et Ernest de Jouy vous invitent à prendre part à leur projet collaboratif.
Venez témoigner à La Galerie d'un objet, d'une idée ou d'une histoire que vous voudriez transmettre et partager ; votre témoignage sera projeté et/ou utilisé comme matière vidéo et sonore durant l'exposition.
Les captations auront lieu le week-end du 30 et 31 janvier 2021.
Si vous êtes intéressé.e.s, contactez le service culture/communication à culture.communication@besurmer.fr ou au 02 96 73 39 92

BIBLIOTHÈQUES

Bibliothèque Municipale Renée Guilloux
Ouverture au public dans le respect des consignes liées aux conditions sanitaires et possibilité de retrait grâce au Biblio-drive via le site des médiathèques de la Baie : mediathequesdelabaie.fr/pas-si-confinees
Dépôt des livres dans la boite de retour

Horaires :
Mardi de 11h à 12h - Mercredi de 14h à 17h
Vendredi de 16h à 18h - Samedi de 10h à 12h
bibliotheque.municipale@besurmer.fr - 02 96 70 79 04

Bibliothèque Pour Tous
Ouverture au public dans le respect des consignes liées aux conditions sanitaires et possibilité de retrait : consultez le catalogue en ligne sur cbpt22.com (binic-etables), réservez et récupérez vos livres dans les 5 jours aux horaires d'ouverture.
Horaires : mercredi, jeudi et samedi de 10h à 12h

CINÉMA LE KORRIGAN

Fermeture pour travaux
Des travaux de mise en conformité de l'alarme s'imposent.
La mise aux normes est programmée, le cinéma rouvrira au plus tôt, après validation de la commission de sécurité.

À NOTER

Restos du Coeur - Campagne d'hiver
Les distributions se font de 9h30 à 11h20 les jeudis et vendredis (14, 15, 21, 22, 28, 29 janvier et 4, 5, 11, 12, 18, 19, 25, 26 février).
Les personnes sont accueillies à l'extérieur avec le port du masque obligatoire.
Inscriptions pour les nouvelles personnes sur place.
Maison des solidarités, 7 rue Vauban, Étables-sur-Mer

Secours catholique
Les accueils, en raison des mesures sanitaires, n'auront lieu que sur rendez-vous téléphonique au 06 33 32 90 04 les jeudis 14, 21, 28 et les vendredis 15, 22, 29 janvier de 9h30 à 11h30.
Maison des solidarités, 7 rue Vauban, Étables-sur-Mer

Secours populaire
Distribution des colis alimentaires tous les derniers samedis de chaque mois de 14h à 16h30, en respectant les gestes barrières.La «Boutique» est fermée jusqu'à nouvel ordre.
Maison des solidarités, 7 rue Vauban, Étables-sur-Mer

Déchèterie - ZA des Islandais
Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
Fermée le 1er mardi du mois (déchèterie de Plouha ouverte ce jour-là), les dimanches et jours fériés.
Infos : 02 96 70 62 80

Offices religieux
Binic : suite aux conditions sanitaires, les dates et horaires ne sont pas encore définis lors de l'envoi en impression de ce bulletin. Les informations paraîtront dans la presse au fur et à mesure.

Les marchés
Suite à un rappel de la préfecture, aidez-nous à garder nos marchés ouverts en respectant les gestes barrières et le sens de circulation.
Étables-sur-Mer, rue Touroux, les mardi et dimanche matin
Binic, rue Joffre et place Le Pomellec, le jeudi matin

Piscine Goëlys
Infos : accueil.piscinegoelys@sbaa.fr - 02 96 69 20 10
www.piscinegoelys.fr

ÉTAT-CIVIL jusqu'au 21 décembre 2020

État-civil de Binic* et d'Étables-sur-Mer**

Mariage
Yolaine Le Bouder et Sid Ali Badjou le 28 novembre *

Décès
Annick Dubourg épouse Crézé le 21 novembre **
Martine Allo le 25 novembre **
Daniel Rannou le 3 décembre **
Julien Blanchard le 8 décembre **
Madeleine Kergourlay le 13 décembre **
Annick Duchêne le 12 décembre **
Gisèle Péron le 12 décembre *
Guenhaël Le Gouëff le 13 décembre *

LE SCOLAIRE

L'organisation des garderies, centres péri-scolaires,... s'adapte au contexte Covid-19.
Les informations seront mises à jour au fur et à mesure sur le site internet de la commune :
. sur le portail famille : www.binic-etables-sur-mer.fr/portail-famille
. sur les pages des écoles : www.binic-etables-sur-mer.fr/listes/etablissements-scolaires
. sur les pages des 3 accueils de loisirs pour les mercredis et les vacances scolaires : www.binic-etables-sur-mer.fr/listes/centres-de-loisirs

Ouverture d'une classe bilingue Français-Breton en septembre 2021 à Binic-Étables-sur-Mer ?
La commune et l'éducation nationale, en partenariat avec l'OPLB (Office Publique de la Langue Bretonne) réfléchissent à l'ouverture d'une filière bilingue publique français-breton. Celle-ci pourrait être proposée dès la rentrée prochaine pour les enfants de maternelle (nés entre 2016 et 2019).
La filière pourrait ensuite s'étendre en primaire les années suivantes, au fur et à mesure de la progression des enfants dans leur scolarité.
Une réunion de présentation de la filière aura lieu début 2021. Les modalités seront communiquées via le portail enfant de la commune, le site internet, et Facebook.
Les parents intéressés par cet enseignement peuvent contacter la mairie à dgsa@besurmer.fr

LES LOISIRS JEUNESSE

Les Diablotins
Le CLSH est ouvert de 7h30 à 19h.
Retrouvez le programme des vacances et des mercredis sur le site de la ville - 02 96 73 76 11
www.binic-etables-sur-mer.fr - clsh.binic@besurmer.fr

Cap à Cité
Programmes, informations et inscriptions : facebook, www.capacite.bzh et 02 96 70 75 38

Cap Découverte
Programme et inscriptions : assocapdecouverte@gmail.com, 02 96 69 28 48, 06 59 91 55 97 et www.capdecouvertebinic.fr

ASSOCIATIONS

Le jardin des Bernains
Des parcelles de jardins partagés sont disponibles.
Infos : lesjardinsdesbernains@gmail.com

Vie associative
Trouvez toutes les associations sur le site de la commune www.binic-etables-sur-mer.fr/listes/vie-associative/ et le guide des associations en papier aux accueils des mairies.

Mairie
Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
Permanence téléphonique de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
1 Place Jean Heurtel
22680 Binic-Étables-sur-Mer
Tél. 02 96 70 64 18
Mail : mairie@besurmer.fr
www.binic-etables-sur-mer.fr

Mairie déléguée
Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
Permanence téléphonique de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
2 Quai de Courcy
22520 Binic-Étables-sur-Mer
Tél. 02 96 73 39 90
Mail : mairie@besurmer.fr
www.binic-etables-sur-mer.fr